

Bienvenue au Canada



Au Canada, le lieu et le coût sont des critères importants à considérer avant de choisir un endroit où habiter. Vous souhaitez peut-être loger tout près du travail, des écoles, des magasins, des lieux de culture, des centres communautaires ou des transports en commun, afin d'y accéder facilement. Selon l'endroit où vous vivrez, il peut être difficile de trouver un logement abordable qui répond à vos besoins.

Le site Web de la [Société canadienne d'hypothèques et de logement](#) propose des renseignements et des ressources en matière de logement pour aider les nouveaux arrivants à s'installer au Canada. Il explique les différences entre la location d'un logement et l'achat d'une maison. Un guide et un manuel du nouvel arrivant fournissent des renseignements sur le logement dans huit langues.

Renseignez-vous sur votre quartier avant de choisir où vivre. Vous pouvez faire une recherche en ligne, effectuer une visite en personne, vous informer auprès d'amis et de membres de la famille des différents endroits où habiter, et solliciter l'aide du fournisseur de services d'établissement de votre collectivité.

TYPES DE LOGEMENT AU CANADA

Il y a de nombreux types de logements au Canada. La plupart des gens louent un appartement ou une maison, ou achètent un condominium (condo) ou une maison, et c'est sans compter les logements temporaires et d'urgence.

Vous pourriez avoir besoin d'un logement temporaire si vous comptez chercher un endroit à louer ou à acheter après votre arrivée. Parmi les types de logements temporaires, notons les hôtels, les centres d'hébergement et les locations privées à court terme.

Les refuges d'urgence accueillent des personnes en crise, comme les victimes de violence conjugale ou les sans-abri. Faites une recherche en ligne pour trouver des renseignements sur les refuges d'urgence près de chez vous.



LOCATION

Si vous souhaitez louer, différentes options s'offrent à vous. Les appartements sont situés dans de grands immeubles ou dans une maison, et ils renferment une, deux ou trois chambres à coucher, un salon, une cuisine et une salle de bain. La « garçonnière » ou le « studio » se limite à une pièce qui sert à la fois d'espace de vie et de chambre à coucher, ainsi qu'à une salle de bain.

Lorsque vous louez, vous devenez « locataire ». Le propriétaire est celui à qui appartient la maison ou l'immeuble en location.

Dans chaque province et territoire, des lois sur le logement exposent les droits et les responsabilités du locataire et du propriétaire. Le site Web de la régie du logement de votre province ou territoire fournit des renseignements supplémentaires sur les droits et les responsabilités du propriétaire et du locataire.

RECHERCHE D'UN LOGEMENT À LOUER

Il y a plusieurs façons de trouver un logement où habiter au Canada. La plupart des logements à louer sont affichés en ligne, et c'est donc là qu'il est le plus facile de les comparer rapidement.

Si votre demande pour louer un logement est approuvée, vous et votre propriétaire signerez un bail. Le bail est une entente légale écrite qui décrit les conditions de logement convenues entre vous et votre propriétaire. Assurez-vous de comprendre votre bail avant de le signer.

Un dépôt de location pourrait être exigé de vous au moment de la signature du bail. Renseignez-vous en ligne ou auprès de votre fournisseur de services d'établissement au sujet des lois de votre région qui concernent les ententes de location et les dépôts.

ACHAT D'UNE MAISON OU D'UN CONDO

Au Canada, vous pouvez acheter deux principaux types de propriétés :

Les **maisons** peuvent être unifamiliales (séparées des autres), jumelées (deux maisons partagent un mur mitoyen) ou en rangée (maisons partageant un mur sur deux côtés). Quand vous achetez une maison, vous vous portez acquéreur de la maison et du terrain. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de toutes les dépenses et de l'entretien.

Les **condos** sont des unités que vous pouvez acheter à l'intérieur d'un immeuble. Lorsque vous achetez un condo, vous partagez des aires communes et des biens immeubles avec les autres propriétaires de condo de votre immeuble. Vous devez aussi assumer des frais mensuels de copropriété pour l'entretien de l'immeuble.

RENSEIGNEMENTS



Renseignez-vous sur la recherche d'un logement et l'achat d'une maison au Canada en consultant le site canada.ca/nouveaux-arrivants-logement.



Pour trouver des services d'établissement pour nouveaux arrivants dans votre région, consultez le site canada.ca/trouver-services-nouveaux-arrivants.

